



Poursuite juridique suite a des violences volontaires

Par **Leslie Brun**, le **09/09/2008** à **14:11**

bonjour et merci a vous de bien vouloir m'accorder un peu de votre temps, il y a 2 mois j'ai fait les frais de violences volontaires par mon ex-concubin avec qui j'avais pris un appartement, nos 2 signatures figurent sur le bail, suite a cela je suis partie et ai porter plainte, son jugement sera prononcer en novembre. Au jour d'aujourd'hui la propriétaire de cet appartement, laquelle j'ai tenue au courant de tous les évènements passé, me réclame le paiement du mois en retard car l'ex-concubin ne paye plus le loyer depuis que je suis partie ainsi que de continuer à régler jusqu'à la fin de ce dit bail c'est à dire encore une année sous peine de poursuites judiciaires. Que puis-je faire en cas de poursuites? Merci de votre attention. Leslie Brun